

RAPPORT ANNUEL 2008 – 2009

T A B L E R O N D E
M A N I T O B A I N E

SUR

**LE DÉVELOPPEMENT
D U R A B L E**

RAPPORT ANNUEL 2008 – 2009

T A B L E R O N D E
M A N I T O B A I N E

sur

**LE DÉVELOPPEMENT
D U R A B L E**

DU 1^{ER} AVRIL 2008 AU 31 MARS 2009

TABLE DES MATIÈRES

Message du président	1
Introduction	2
Table ronde manitobaine sur le développement durable	3
Fonctions de la Table ronde manitobaine.....	3
Pouvoirs de la Table ronde manitobaine	5
Membres de la Table ronde manitobaine.....	6
Activités de la Table ronde manitobaine.....	23
<i>Réunion du 14 mai 2008 – McPhillips Street Station</i>	<i>6</i>
<i>Réunion du 22 octobre 2008 – Ralph Connor House, 54, West Gate</i>	<i>7</i>
<i>Réunion du 11 février 2009 – Palais législatif du Manitoba</i>	<i>8</i>
Comités et groupes de travail de la Table ronde manitobaine.....	25
Bourse d'études pour le développement durable.....	27
Prix d'excellence du Manitoba pour la durabilité	
Biographies des membres	

ANNEXE I

Principes et directives de développement durable	28
--	----

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Monsieur John Harvard
Lieutenant-gouverneur du Manitoba
Palais législatif, bureau 235
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le lieutenant-gouverneur,

Ce rapport marque, pour la Table ronde manitobaine sur le développement durable, une année de plus au cours de laquelle elle a rempli son rôle unique à titre d'organisme consultatif du gouvernement du Manitoba, comme prescrit par la *Loi sur le développement durable*.

Cette année, la Table ronde manitobaine a instauré les Prix d'excellence du Manitoba pour la durabilité, afin d'honorer les Manitobains et les Manitobaines qui cherchent activement à promouvoir la durabilité. La Table ronde manitobaine a décerné les prix de 2008 lors d'une soirée en l'honneur des lauréats et des participants ayant reçu une mention honorable. Parmi les 11 lauréats, on retrouvait la Winnipeg Humane Society et la firme Number 10 Architecture qui ont reçu le prix dans la catégorie Réalisations exceptionnelles en durabilité pour leur bâtiment écologique. La Table ronde manitobaine a également choisi deux récipiendaires de la Bourse d'études pour le développement durable, soit une étudiante au doctorat qui examine les impacts du canola génétiquement modifié sur les moyens de subsistance en milieu rural, et une étudiante de premier cycle engagée dans des activités participatives et la viabilité écologique localement.

Les autres faits saillants de l'année comprennent l'examen des Principes et directives de développement durable ainsi que les activités de l'an un du nouveau plan stratégique triennal de la Table ronde manitobaine.

J'ai donc le plaisir de vous soumettre le Rapport annuel 2008-2009 de la Table ronde manitobaine sur le développement durable et je vous prie d'agréer, Monsieur le lieutenant-gouverneur, l'expression de mon profond respect.

Stan Struthers



Président

INTRODUCTION

La Table ronde manitobaine sur le développement durable (TRM) a été créée le 1er juillet 2008, à la proclamation de la *Loi sur le développement durable*. Le présent document constitue le Rapport annuel 2008-2009 de la Table ronde manitobaine, comme le prévoit l'article 4 de la *Loi*.

En 2008-2009, la TRM était engagée dans différentes activités liées au développement durable de la province. La TRM se compose des comités et groupes de travail suivants : le comité d'évaluation des demandes de bourse d'études pour le développement durable, le comité de planification de la remise des prix d'excellence pour la durabilité, des comités permanents sur l'agriculture, les bâtiments écologiques, les ressources hydriques et les déchets, et des groupes de travail chargés d'examiner les Principes et directives de développement durable, le Rapport provincial sur la durabilité et le plan stratégique de la TRM.

Au cours de l'exercice financier, la TRM a entrepris les activités de l'an un de son nouveau plan stratégique triennal. La TRM a également lancé un nouveau programme de remise de prix, soit les Prix d'excellence du Manitoba pour la durabilité, qui récompensent des réalisations à caractère durable au Manitoba. La TRM a continué de mieux cerner les politiques et les activités gouvernementales en présentant des exposés pertinents sur le développement économique communautaire, le commerce équitable, la rive est du lac Winnipeg et les achats écologiques par le secteur public. La TRM a fait aussi des recommandations au sujet des politiques et des initiatives gouvernementales.

TABLE RONDE MANITOBAINE SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Table ronde manitobaine sur le développement durable est un organisme consultatif du gouvernement du Manitoba. Elle a pour rôle de conseiller les décideurs et de les aider à prendre des décisions judicieuses en matière d'environnement et de développement économique et social. La Table ronde manitobaine fait partie intégrante de la Stratégie de développement durable de la province.

Ses membres sont nommés par décret, par le ministre de la Conservation. Ces membres, qui réunissent une expérience et des compétences diverses et représentent différents secteurs et régions de la province, contribuent à la mise en œuvre judicieuse et éclairée de stratégies de développement durable dans tous les domaines de l'administration publique. Afin d'affirmer l'engagement du gouvernement envers le développement durable et les responsabilités interministérielles quant à sa mise en œuvre, la Table ronde manitobaine compte huit ministres du gouvernement du Manitoba.

Au cours de l'exercice 2008-2009, la Table ronde manitobaine comptait 26 membres, dont le ministre de la Conservation, qui agit comme président. Les membres du groupe se sont réunis à trois reprises en 2008 2009, comme le prévoit la *Loi sur le développement durable*.

FONCTIONS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

Les fonctions de la Table ronde manitobaine, telles que définies dans la *Loi sur le développement durable*, se décrivent comme suit :

- amener la population du Manitoba à prendre conscience du développement durable et à le comprendre;
- faciliter la communication des expériences et des connaissances avec les organisations du secteur public provincial, l'industrie privée, les organismes non gouvernementaux et la population;
- réviser les principes et les directives de développement durable pour s'assurer qu'ils demeurent exhaustifs et d'actualité;
- donner des conseils sur l'élaboration de la stratégie de développement durable et la réviser;
- donner des conseils sur l'élaboration et la révision des indicateurs de durabilité;

- à la demande du ministre, procéder à une révision des politiques, de la législation, de la réglementation ou des programmes qui sont en vigueur ou proposés afin de s'assurer qu'ils ne vont pas à l'encontre des principes et des directives et fournir au ministre un rapport assorti de recommandations;
- créer des mécanismes de surveillance et évaluer la mise à exécution de stratégies et d'activités de développement durable;
- accomplir les autres tâches ou exercer les autres activités liées au développement durable que lui confie le ministre.

POUVOIRS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

La Table ronde manitobaine peut :

- établir ses propres règles de procédure, notamment celles régissant ses comités;
- déterminer, promouvoir et encourager les projets et les activités qui constituent des exemples de pratiques de développement durable;
- mettre sur pied, commanditer et encourager des séminaires, des ateliers et des conférences portant sur le développement durable;
- procéder à des études ou à des enquêtes en matière de développement durable, sauf à l'égard de questions portant sur la récolte d'éléments de preuve visant à déterminer si une personne ou une entité se conforme aux dispositions de la Loi ou des règlements, et fournir des conseils et des recommandations au ministre à cet égard;
- publier des rapports et autres documents;
- se charger des autres activités qui sont nécessaires à l'exercice efficace de ses fonctions sous le régime de la *Loi sur le développement durable*.

**MEMBRES DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE
2008 - 2009**

M. Stan Struthers,
ministre de la Conservation (président)

M. Steve Ashton,
ministre des Affaires intergouvernementales

M. Peter Bjornson, ministre de l'Éducation, de la
Citoyenneté et de la Jeunesse

M. Ron Lemieux,
ministre de l'Infrastructure et des Transports

Mme Christine Melnick,
ministre de la Gestion des ressources hydriques

M. Jim Rondeau, ministre des Sciences, de la
Technologie, de l'Énergie et des Mines

M. Andrew Swan, ministre de la Compétitivité, de la
Formation professionnelle et du Commerce

Mme Rosann Wowchuk, ministre de l'Agriculture, de
l'Alimentation et des Initiatives rurales

M. Rob Altemeyer,
député de Wolseley à l'Assemblée législative

Mme Myrle Ballard, analyste principale de la politique,
Assemblée des Premières nations, Winnipeg

Mme Kelsey Dawn Beasley,
éleveuse de bétail, Boggy Creek

M. William Boonstra,
maraîcher et conseiller, M.R. de Whitemouth

Mme Marilyn Brick,
députée de Saint-Norbert à l'Assemblée législative

Mme Cindy Choy, Directrice, Conseil du bâtiment
durable du Canada, section du Manitoba, Winnipeg

M. Derek Dabee,
défenseur de l'équité et du multiculturalisme, Winnipeg

M. Zack Gross, coordonnateur de programme, Conseil
manitobain pour la coopération internationale, Sandy
Hook

Mme Kristina Hunter, chargée de cours,
Clayton H. Riddell Faculty of Earth, Environment and
Resources, Université du Manitoba (vice-présidente)

M. Richard Kula, conseiller en bâtiments écologiques,
Sustainable Solutions Inc., Winnipeg

Mme Shauna MacKinnon, directrice, Centre canadien de
politiques alternatives, chapitre du Manitoba, Winnipeg

Mme Stephanie Obsniuk, étudiante en géographie,
Université de Winnipeg

Mme Karen Peters, directrice générale, comité des
résidents de Point Douglas, Winnipeg

Mme Lisa Quinn, étudiante au doctorat, Institut des
ressources naturelles de l'Université du Manitoba

Mme Dimple Roy, agente de projet, Institut
international du développement durable, Winnipeg

Mme Leanne Shewchuk, planificatrice de la gestion
environnementale, Dillon Consulting, Winnipeg

M. Scott Tibble, éleveur de bétail et courtier en
immeuble, Swan River

M. Vedanand, ancien professeur, Université du
Manitoba, Winnipeg

ACTIVITÉS DE LA TABLE RONDE MANITOBAINE

En 2008-2009, la TRM était activement engagée dans des initiatives favorisant le développement durable. Par le biais de son travail en comités, la TRM a offert des conseils et du soutien aux décideurs au sein du gouvernement, afin de les aider à prendre des décisions environnementales, sociales et économiques responsables pour la province. Parmi ces conseils, on retrouvait les recommandations de favoriser le développement économique communautaire de façon plus globale, d'encourager les achats durables et écologiques par les secteurs public et privé, d'appuyer les initiatives de compostage dans la province et de lancer un programme de remise de prix à des personnes et à des organismes pour leurs réalisations à caractère durable au Manitoba. En outre, un certain nombre d'orateurs ont présenté des exposés informatifs et convaincants sur des sujets pertinents. En 2008-2009, la TRM s'est réunie à trois reprises. Le développement durable a été pris en compte dans le choix des lieux.

RÉUNION DU 14 MAI 2008 - MCPHILLIPS STREET STATION

Lors de la réunion du 14 mai, Donna Dagg, coordonnatrice du développement durable à la Corporation manitobaine des loteries, a fait un survol des initiatives de développement durable de la Corporation et de l'écologisation de ses opérations. M^{me} Dagg a décrit à la TRM la politique de responsabilité sociale de la Corporation, en ajoutant que les difficultés liées aux achats écologiques varient selon le degré de prise de conscience des acheteurs, des vendeurs et de ceux qui contrôlent les budgets et qui prennent les décisions d'affaires pour un organisme. M^{me} Dagg fait partie d'une équipe d'intervenants qui met au point un outil favorisant les achats écologiques afin de pouvoir partager les histoires à succès et sensibiliser davantage les gens.

Brendan Reimer, coordonnateur du Réseau canadien du développement économique de la communauté pour les Prairies et les Territoires, a fait un exposé sur le développement économique communautaire (DEC). M. Reimer a parlé de l'harmonisation des principes du DEC aux principes du développement durable, tout en soulignant qu'il fallait plus d'éducation publique et de reconnaissance pour promouvoir le DEC. Les membres de la TRM ont discuté du DEC et de l'importance de rendre la politique, l'optique et le cadre de référence à cet égard plus visibles pour le public.

La TRM a approuvé le choix des récipiendaires de la Bourse d'études pour le développement durable de 2008-2009. Elle a été mise au fait de la planification et de la préparation en vue de la remise des Prix d'excellence du Manitoba pour la durabilité 2008. La TRM a approuvé les documents pertinents et la date de la présentation des prix devant avoir lieu le 27 novembre 2008, dans le cadre de la Conférence sur l'éducation au développement durable, au Delta Winnipeg.

Le groupe de travail chargé du plan stratégique de la TRM a présenté les résultats de son examen du mandat et du fonctionnement de la TRM. Cette dernière a approuvé le plan de travail triennal (2008-2011) qui prévoit une ligne de conduite claire et précise pour la TRM.

RÉUNION DU 22 OCTOBRE 2008 - RALPH CONNOR HOUSE, 54, WEST GATE

Le 22 octobre, Donna Legg, de l'organisme Friends of Ralph Connor House, a fourni une description générale de l'histoire de cette maison et des plus récentes initiatives de conservation de l'énergie. Le président a aussi souhaité la bienvenue aux nouveaux membres de la TRM, soit le ministre Andrew Swan, M. Richard Kula et M^{me} Shauna MacKinnon.

La TRM a approuvé les changements proposés aux directives et au formulaire de demande du programme de bourse d'études pour le développement durable, afin de clarifier les critères d'admissibilité. Le groupe de travail chargé d'examiner le Rapport provincial de 2005 sur la durabilité a remis un sommaire de ses discussions ainsi que des recommandations pour les nouveaux rapports. Les comités permanents ont rendu compte de leurs activités. La TRM a convenu de poursuivre les activités des comités permanents sur l'agriculture, les bâtiments écologiques et la gestion des ressources hydriques. Les comités sur le changement climatique et les déchets ont accepté de se saborder jusqu'à ce qu'on ait besoin d'eux.

La TRM a reçu le rapport de l'organisme Resource Conservation Manitoba faisant suite à son symposium sur le compostage et a examiné ses recommandations. La TRM appuie les recommandations du rapport et le transmettra au gouvernement pour qu'il l'étudie.

Don Sullivan a fait un exposé à propos de son livre à paraître contenant les photos qu'il a prises de la forêt boréale située sur la rive est du lac Winnipeg. Zack Gross, qui est membre de la TRM, a transmis de l'information sur les principes du commerce équitable et les possibilités de promouvoir ce commerce, notamment en intégrant les concepts du commerce équitable dans les principes du développement durable de la Province. Les membres de la TRM ont discuté de moyens de promouvoir des produits du commerce équitable, comme le café, dans les lieux de travail du gouvernement.

Les membres de la TRM ont approuvé le choix des lauréats et des mentions honorables des Prix d'excellence du Manitoba pour la durabilité 2008 proposé par le Comité d'évaluation des candidatures aux Prix. Le groupe de travail sur les Principes et directives de développement durable a donné un aperçu des révisions proposées aux Principes et directives et la discussion à ce sujet a été reportée à la réunion suivante.

RÉUNION DU 11 FÉVRIER 2009 - PALAIS LÉGISLATIF DU MANITOBA

Lors de la réunion du 11 février, Zack Gross a mis les membres de la TRM au fait des mesures de suivi touchant le commerce équitable et les a encouragés à relever le défi de pratiquer le commerce équitable pendant un mois à compter du 14 février. Les membres de la TRM ont reçu une synthèse de l'examen quinquennal *du code de pratique du développement durable, des directives de gestion financière et des directives d'approvisionnement* du gouvernement. Ils ont ensuite discuté des progrès au chapitre de la mise en œuvre dans le secteur public et des possibilités d'améliorer les comptes rendus.

La TRM a approuvé le plan stratégique de 2008-2009. Le Comité de gestion des ressources hydriques a fourni un bref compte rendu des activités relevant d'un projet de sensibilisation des jeunes à la conservation de l'eau avec Manitoba vert, où l'on a procédé à des inspections de l'utilisation efficace de l'eau dans 40 résidences de Gimli. Les membres de la TRM ont salué les efforts déployés jusqu'à maintenant.

On a ensuite fait le point sur le Rapport provincial de 2009 sur la durabilité, en précisant que le rapport préliminaire sera rédigé à la suite de l'examen et des commentaires de la TRM. Les membres ont obtenu une copie imprimée des révisions proposées aux *Principes et directives de développement durable* pour qu'ils les examinent une dernière fois et les approuvent à la prochaine réunion de la TRM.

Le ministre Struthers a fait part de ses remarques au sujet des Prix d'excellence du Manitoba pour la durabilité 2008 et de la réception de remise des prix du 27 novembre. Les membres de la TRM étaient ravis de la façon dont le programme de remise des prix se déroulait et ont discuté des possibilités d'amélioration. La TRM a convenu de tenir une autre activité de remise de prix en 2009 et a fait part de ses directives au Comité de planification de la remise des prix.

Donna Dagg, de la Corporation manitobaine des loteries, qui est aussi membre du groupe de travail sur les achats écologiques par le secteur public, a présenté un exposé sur un site Web en développement visant à aider les acheteurs du secteur public à se procurer des produits écologiques. Le site Web a impressionné les membres de la TRM, qui étaient prêts à rendre cet outil à la disposition du public. Les membres ont mis fin à la réunion par une table ronde sur les questions de l'heure où ils ont partagé les points qui les intéressaient et leurs préoccupations au sujet de la durabilité dans la province.

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL DE LA TRM

Les questions prioritaires et les responsabilités de la Table ronde manitobaine sont confiées à des groupes de travail ou comités qui se penchent sur des aspects précis du développement durable. En 2008-2009, les comités et groupes de travail ci-dessous étaient actifs :

GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ D'EXAMINER LES PRINCIPES ET DIRECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Membres : Kristina Hunter (présidente), Rob Altemeyer, Karen Peters, Lisa Quinn, Leanne Shewchuk, Zack Gross

- Examen des Principes et directives de développement durable de la Province.
- Rédaction d'un rapport définitif sur les révisions proposées à la TRM aux fins d'examen et d'approbation.

GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ D'EXAMINER LE RAPPORT PROVINCIAL SUR LA DURABILITÉ

Membres : Kristina Hunter (présidente), Rob Altemeyer, Lisa Quinn, Dimple Roy

- Examen du Rapport provincial de 2005 sur la durabilité et formulation de recommandations pour le rapport de 2009.

GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ D'EXAMINER LE PLAN STRATÉGIQUE

- Membres : Kristina Hunter (présidente), Marilyn Brick, Cindy Choy, Dimple Roy
- Élaboration d'un plan stratégique triennal (2008-2011) et suivi des progrès.

COMITÉ D'ÉVALUATION DES DEMANDES DE BOURSE D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Membres : Kristina Hunter (présidente), Derek Dabee, Leanne Shewchuk
- Évaluation des demandes de bourse et recommandation des récipiendaires de 2008-2009 à la TRM aux fins d'approbation.
 - Examen des formulaires de demande et propositions d'améliorations.

COMITÉ DE PLANIFICATION DE LA REMISE DES PRIX D'EXCELLENCE POUR LA DURABILITÉ

- Membres : Leanne Shewchuk (présidente), Karen Peters, Christina MacDonald (Enseignement postsecondaire et Alphabétisation Manitoba), Juliane Schaible (Sciences, Technologie, Énergie et Mines Manitoba), Anjanette Zielinski (Conservation Manitoba)
- Élaboration d'un programme de remise de prix, notamment des catégories de prix, des critères et de la documentation.

COMITÉ D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES AUX PRIX D'EXCELLENCE POUR LA DURABILITÉ

- Membres : Kristina Hunter (présidente), Kelsey Dawn Beasley, Cindy Choy, Karen Peters, Zack Gross
- Évaluation des candidatures aux Prix d'excellence pour la durabilité 2008 et recommandation des lauréats et des mentions honorables à la TRM aux fins d'approbation.

COMITÉ DE L'AGRICULTURE

- Membres : Scott Tibble (président), Kelsey Dawn Beasley, Karen Peters
- Solutions proactives aux problèmes touchant l'agriculture et les animaux d'élevage.

COMITÉ DES BÂTIMENTS ÉCOLOGIQUES

- Membres : Leanne Shewchuk (présidente), Richard Kula
- Poursuite de la sensibilisation aux bâtiments écologiques et de leur promotion.

COMITÉ DE GESTION DES DÉCHETS

- Membres : Lisa Quinn (présidente), Rob Altemeyer, Marilyn Brick, Cindy Choy, Stephanie Obsniuk
- Examen du rapport du symposium sur le compostage dans la région de la capitale organisé par Resource Conservation Manitoba et rétroaction.
 - Présentation de recommandations à la TRM aux fins d'examen.

COMITÉ DE GESTION DES RESSOURCES HYDRIQUES

- Membres : Zack Gross (président), Rob Altemeyer, Karen Peters, Dimple Roy, Leanne Shewchuk
- Aide et soutien à un projet pilote d'éducation et de sensibilisation à la conservation de l'eau à Gimli.

BOURSE D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Créé en 1996, le Programme de bourse d'études pour le développement durable récompense chaque année des étudiants au niveau postsecondaire du Manitoba qui poursuivent des études et entreprennent des recherches épousant l'esprit et les principes du développement durable. La bourse s'adresse à des étudiants de toute discipline enseignée dans un établissement d'enseignement postsecondaire agréé du Manitoba. La bourse aide à payer les droits de scolarité, les livres, les frais administratifs et les autres dépenses liés aux études. Chaque année, une bourse de 6 000 \$ est accordée à un étudiant de cycle supérieur et une bourse de 1 500 \$ est attribuée à un étudiant au niveau collégial ou du premier cycle universitaire. Le comité d'évaluation des demandes de bourses de la TRM recommande les choix sur lesquels il s'est arrêté, qui sont ensuite entérinés par la Table ronde manitobaine.

RÉCIPIENDAIRES DE LA BOURSE D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DE 2008-2009

La bourse d'études supérieures de 6 000 \$ a été décernée à Alexis Knispel. M^{me} Knispel est une étudiante au doctorat en géographie à l'Université du Manitoba. Sa recherche au doctorat portera sur les impacts du canola génétiquement modifié dans le cadre d'une étude multi-échelle à long terme se penchant sur la progression de signes de tolérance à l'herbicide dans les populations de canola s'étant échappées. Son étude permettra aussi d'identifier les impacts écologiques des cultures génétiquement modifiées et de les comparer aux impacts économiques, sociaux et environnementaux sur les moyens de subsistance en milieu rural et l'économie agricole du Manitoba.

La bourse d'études de premier cycle de 1 500 \$ a été décernée à Emily Wiebe, qui poursuit une majeure en études sur le développement international à la Canadian Mennonite University. M^{me} Wiebe participe à des activités parascolaires nécessitant un engagement local, comme l'organisation de rallyes environnementaux et le bénévolat dans un refuge pour sans-abri. Son but est de trouver des façons créatives de souligner la diversité et d'encourager des pratiques de vie durables.

Les deux récipiendaires de la Bourse d'études pour le développement durable de 2008-2009 ont été honorées lors de la remise des Prix d'excellence du Manitoba pour la durabilité 2008, qui a eu lieu le 27 novembre 2008 au Delta Winnipeg.

PRIX D'EXCELLENCE DU MANITOBA POUR LA DURABILITÉ

La Table ronde manitobaine sur le développement durable a créé les Prix d'excellence du Manitoba pour la durabilité en 2008 en vue de reconnaître les Manitobains et les Manitobaines qui adoptent l'esprit et les principes du développement durable. L'objectif de ces prix est de reconnaître et d'honorer des particuliers, des projets et des idées qui appliquent avec succès les principes de développement durable et qui en font des réalisations réelles et permanentes.

Le Comité de planification de la remise des Prix d'excellence pour la durabilité, qui se compose de membres de la TRM et de membres du personnel de trois ministères, a établi les catégories de prix et les critères de sélection et d'évaluation, en plus

de charger un artiste local, Ken Hildebrand, de concevoir un logo unique pour le programme ainsi qu'un prix qui représente les trois piliers de la durabilité, fait de verre.

Avant de remettre les prix de 2008, le Comité d'évaluation des candidatures a étudié 44 demandes de candidatures dans 11 catégories. La liste des lauréats et des mentions honorables a été présentée à la TRM aux fins d'examen et d'approbation. La TRM a dévoilé les noms des lauréats de 2008 lors d'une réception de remise des prix tenue le 27 novembre 2008 au Delta Winnipeg, dans le cadre de la conférence sur l'éducation au développement durable.

LAURÉATS ET MENTIONS HONORABLES DE 2008

CATÉGORIE RÉALISATIONS EXCEPTIONNELLES EN DURABILITÉ

Winnipeg Humane Society en partenariat avec Number TEN Architectural Group, Winnipeg

- • La Winnipeg Humane Society a conçu et mis en œuvre de nouvelles installations durables ainsi qu'un bâtiment écologique.
- • Mention honorable : Oak Hammock Marsh, Stonewall

PRIX POUR LES PARTICULIERS

Amanda Tetrault, Winnipeg

- • M^{me} Tetrault fait valoir la durabilité comme enseignante dans une école publique et l'intègre dans sa classe depuis dix ans.
- • Mention honorable : Kelly Ditz, Winnipeg

PRIX POUR LES ENTREPRISES

Enviro Safe Cleaning, Winnipeg

- • Cette coopérative de travail n'utilise que des produits nettoyants respectueux de l'environnement et ses pratiques sont tout aussi respectueuses.
- • Mentions honorables : Fresh Option, Winnipeg; Natural Cycle Worker Co-op, Winnipeg; Inner City Development, Winnipeg

PRIX POUR LES ÉTABLISSEMENTS ET LES ORGANISMES

Le Centre pour un transport durable, Winnipeg

- • Cet organisme prend des initiatives pour assurer un transport durable des gens et des biens au Canada.
- • Mentions honorables : Programme de développement durable de l'Université du Manitoba; Innovative Learning Centre, Winnipeg

PRIX POUR LES GROUPES COMMUNAUTAIRES

Youth Community Partnership, Gimli

- • Cet organisme assume un rôle de chef de file et la gérance de l'environnement dans le cadre de diverses initiatives telles que la conservation des eaux et l'embellissement du milieu.
- • Mention honorable : Flin Flon-Creighton Green Project

PRIX POUR LA JEUNESSE

Comité du développement durable de l'Institut collégial Vincent Massey, Winnipeg

- • Ce groupe a assuré la mise en œuvre et le financement de son projet (Alternative Energy Array project) visant à installer une éolienne, des photopiles, un toit vert et une serre.

**CATÉGORIE MESURES RELATIVES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE,
À LA QUALITÉ DE L'AIR ET À L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE**

Granny's Poultry, Winnipeg

- Cette entreprise a construit un nouveau couvoir éconergétique intégrant la technologie de récupération de chaleur, la technologie géothermique et la technologie de gestion de l'énergie.
- • Mention honorable : Natural Cycle Worker Co-op, Winnipeg

**CATÉGORIE DURABILITÉ DANS LA GÉRANCE DES RESSOURCES
HYDRIQUES ET DES RÉSERVES NATURELLES**

Keystone Agricultural Producers et Delta Waterfowl, Winnipeg

- Ces organismes participent activement au projet de conservation agricole Alternative Land Use Service (ALUS) dans la M.R. de Blanshard.
- Mention honorable : James Richardson International, Winnipeg

**CATÉGORIE DURABILITÉ DANS LA PRÉVENTION DE LA POLLUTION
ET LA GÉRANCE DE PRODUITS**

Municipalité de Leaf Rapids, Leaf Rapids

- La municipalité a adopté un règlement interdisant l'utilisation de sacs d'épicerie jetables en plastique.
- Mentions honorables : Emerge Knowledge, Winnipeg; DeFehr Furniture Ltd., Winnipeg

CATÉGORIE ÉDUCATION POUR LA DURABILITÉ

Village de Dunnottar, Dunnottar

- Le village s'est inspiré d'un cours sur la gestion des ressources hydriques de l'Université du Manitoba en vue de créer un programme d'éducation sur la conservation des eaux dans la région.
- Mentions honorables : Kevin Chief du Innovative Learning Centre, Winnipeg; école secondaire Argyle, Winnipeg

CATÉGORIE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT CONTRIBUANT À LA DURABILITÉ

Scott Nicol, The Pas

- M. Nicol a élaboré un plan de gestion responsable des réfrigérateurs et autres gros appareils électroménagers.

BIOGRAPHIES DES MEMBRES

M. STAN STRUTHERS- PRÉSIDENT

Ministre de la Conservation

Député de Dauphin-Roblin à l'Assemblée législative

M. Struthers a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1995, comme député de Dauphin. Il a par la suite été réélu comme député de Dauphin-Roblin en 1999 et en 2003. Au cours de son premier mandat, il a été porte-parole des Ressources naturelles et porte-parole adjoint de l'Agriculture pour le NPD. Plus récemment, il a occupé la fonction d'adjoint législatif du ministre de la Santé, M. Dave Chomiak. Il a été nommé ministre de la Conservation en novembre 2003. M. Struthers est un diplômé de 1977 de l'école secondaire régionale de Swan Valley. Il a obtenu un baccalauréat ès lettres et un baccalauréat en éducation à l'Université de Brandon, et une maîtrise en éducation à l'Université du Manitoba. La carrière en éducation de M. Struthers, qui a débuté dans la réserve de Norway House, l'a conduit vers des postes d'enseignement dans la région des Parcs, où il a occupé, pendant deux ans, le poste de directeur de l'école secondaire Rorketon. Il habite à Dauphin et est actif dans sa collectivité. Il est notamment membre de la Fédération canadienne de la faune, de la Chambre de commerce de la ville et du district de Dauphin. Il fait également du bénévolat pour la patrouille de citoyens.

M. STEVE ASHTON

Ministre des Affaires intergouvernementales

Député de Thompson à l'Assemblée législative

M. Steve Ashton a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1981. Il a été réélu au cours des élections générales de 1986, 1988, 1990, 1995, 1999 et 2003. En octobre 1999, M. Ashton a été nommé ministre de la Voirie et des Services gouvernementaux, devenu par la suite le ministre des Transports et des Services gouvernementaux. En juillet 2000, il a été nommé ministre chargé de l'application de la Loi sur la Commission de régie du jeu et en octobre 2001, ministre délégué aux Mesures d'urgence. En septembre 2002, M. Ashton a été nommé ministre de la Conservation et en novembre 2003, il devenait le premier titulaire du nouveau ministère de la Gestion des ressources hydriques, le seul ministère du genre au Canada. Le 21 septembre 2006, M. Ashton a été nommé ministre des Affaires intergouvernementales. M. Ashton est un diplômé du collège R.D. Parker à Thompson. Il a obtenu un baccalauréat ès arts avec spécialisation en sciences politiques de l'Université du Manitoba ainsi qu'une maîtrise en économie de l'Université Lakehead.

M. PETER BJORNSON

Ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse

Député de Gimli à l'Assemblée législative

M. Peter Bjornson a toujours vécu dans la région d'Entre-les-Lacs. Enseignant de profession, il a consacré 13 années de sa vie à ses élèves. L'engagement de M. Bjornson sur le plan scolaire a été marqué par son travail d'instructeur de volley-ball et de basket-ball, par son soutien au conseil étudiant, de même que par son apport aux politiques sur l'alcool et les drogues, à l'amélioration de l'enseignement et aux comités de discipline. Son expérience comme conseiller municipal de la ville de Gimli lui a permis d'acquérir une précieuse connaissance de la gestion publique locale. Pendant son mandat, il a aussi joué un rôle clé dans l'amalgamation historique de la ville et de la municipalité rurale de Gimli. M. Bjornson est issu d'un foyer où l'engagement communautaire était la règle et non l'exception. Il a fait partie du Restitution and Reconciliation Committee for Youth Justice de la ville et du district de Gimli et a été président du Club Kinsmen de Gimli. Il a coprésidé deux campagnes de collecte de fonds organisées par le Club Kinsmen pour l'établissement d'un nouveau centre de santé. En outre, M. Bjornson a représenté la ville de Gimli au sein du Service des loisirs de Gimli, du Comité du Festival islandais, du Conseil consultatif des jeunes de Gimli, du Comité des Jeux d'été de l'Ouest canadien, du Comité de prévention des incendies de Gimli, du Comité du port de Gimli et du Comité de la fête du Canada. Il a, de plus, été président du Comité des loisirs et des parcs de Gimli.

M. RON LEMIEUX

Ministre de l'Infrastructure et des Transports

Député de La Vérendrye à l'Assemblée législative

M. Ron Lemieux a été éducateur pendant plus de 14 ans avant son élection à l'Assemblée législative en 1999 à titre de député de La Vérendrye. Il a obtenu son B.A. et son B.Éd. à l'Université de Winnipeg, puis un certificat de deuxième cycle en éducation à l'Université du Manitoba. Avant sa carrière dans le milieu de l'enseignement, M. Lemieux a occupé un poste de direction dans le secteur des loisirs. Il a aussi été fonctionnaire provincial et a acquis une connaissance approfondie du fonctionnement du gouvernement.

M. Lemieux est actif dans sa collectivité. Il a été entraîneur, a agi bénévolement à titre de vice-président du centre sportif de Lorette et a occupé divers postes dans son association d'enseignants. Le 21 septembre 2006, M. Lemieux a été nommé ministre de l'Infrastructure et des Transports. Auparavant, il a occupé les postes de ministre des Transports et des Services gouvernementaux, de ministre de l'Éducation et de la Jeunesse, de ministre de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme, de ministre délégué au Sport et de ministre de la Consommation et des Corporations.

M. JIM RONDEAU**Ministre des Sciences, de la Technologie, de l'Énergie et des Mines***Député d'Assiniboia à l'Assemblée législative*

M. Rondeau a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative comme député d'Assiniboia aux élections provinciales de 1999. Il a été nommé adjoint législatif du vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales en 2002. Il a fait partie de divers comités et groupes de travail à l'échelle provinciale. Avant d'entamer sa carrière politique, M. Rondeau a mené une longue carrière en éducation. Il est titulaire d'un baccalauréat en éducation de l'Université de Winnipeg et il a également terminé des études post-baccalauréales à l'Université du Manitoba. Il a enseigné aux écoles de Norway House et de Cranberry Portage et il a été chargé de cours à l'Université de Winnipeg. Il est plus tard devenu coordonnateur de l'éducation des adultes et du travail au sein de la Division scolaire Frontier, où il a joué un rôle de premier plan dans l'établissement de 18 centres d'apprentissage pour adultes et de bibliothèques dans toute la province. M. Rondeau a aussi créé un programme de transition de l'école au travail primé, pour les jeunes de la région du nord du Manitoba. Son travail d'éducateur, à tous les niveaux du système des écoles publiques, est gage de son dévouement envers l'éducation permanente au Manitoba. M. Rondeau a toujours été un bénévole engagé et désireux d'aider sa collectivité. Il a fait partie du service d'ambulance de Cranberry Portage et il s'est engagé dans les services bénévoles de l'Ambulance Saint-Jean.

M^{me} ROSANN WOWCHUK**Vice-première ministre****Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales***Députée de Swan River à l'Assemblée législative*

M^{me} Rosann Wowchuk est ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales et vice-première ministre de la province. Elle a été élue députée de Swan River pour la première fois en 1990, puis elle a été réélue aux élections générales de 1995 et de 1999. Le 5 octobre 1999, elle a été nommée ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation. À sa réélection le 3 juin 2003, elle a été nommée ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Initiatives rurales et vice-première ministre. Elle a également été ministre des Affaires intergouvernementales et du Commerce à deux reprises. M^{me} Wowchuk travaille depuis longtemps au sein de la collectivité. En effet, avant d'être élue à la législature provinciale, elle était conseillère et sous-préfète du district d'administration locale Mountain. M^{me} Wowchuk a siégé à plusieurs conseils, notamment le Swan River Hospital and Ambulance Committee, le Cowan Community Centre et le club 4-H.

M^{me} CHRISTINE MELNICK

Ministre de la Gestion des ressources hydriques

Députée de Riel à l'Assemblée législative

M^{me} Christine Melnick a été nommée ministre de la Gestion des ressources hydriques le 21 septembre 2006. M^{me} Melnick est née, a été élevée et a fait ses études dans la circonscription de Riel, où elle habite encore aujourd'hui. Elle a étudié à l'école Minnetonka et au collège Dakota, et est titulaire d'un B. A. avec spécialisation de l'Université du Manitoba. Elle a aussi obtenu une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information à l'Université Dalhousie. Avant d'être élue à l'Assemblée législative en juin 2003, elle a travaillé au Centre de services aux entreprises du Canada-Manitoba comme coordonnatrice de la régionalisation, bibliothécaire et chercheuse. Ce poste a permis à M^{me} Melnick de voyager dans toute la province et de travailler avec des gens d'affaires, des groupes communautaires et des organismes de développement économique. Son travail l'a mise en contact avec des collectivités autochtones, francophones et anglophones. M^{me} Melnick est une militante de longue date de la santé des femmes, des droits de la personne, de l'alphabétisation et des questions environnementales. Avant son élection, elle a été commissaire d'école dans la Division scolaire Louis-Riel et membre du Conseil de l'enseignement postsecondaire de la province.

M. ROB ALTEMEYER

Député de Wolseley à l'Assemblée législative

Winnipeg (Manitoba)

M. Rob Altemeyer a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative du Manitoba le 3 juin 2003. Il apporte une combinaison essentielle d'expérience politique et communautaire dans son rôle de député de Wolseley. L'engagement profond de M. Altemeyer en ce qui a trait à la justice sociale et aux causes environnementales remonte au temps de ses études universitaires. Il a joué un rôle clé dans la mise sur pied de programmes de recyclage à l'Université du Manitoba, où il a été le premier coordonnateur de la prévention des déchets. M. Altemeyer est également cofondateur du Global Change Game, un programme de sensibilisation aux enjeux mondiaux qui relève maintenant de OXFAM à des fins de diffusion nationale et internationale. Chaque année, il agit aussi comme coordonnateur du compostage pendant le Winnipeg Folk Festival. Actif depuis longtemps dans le secteur du commerce équitable et au sein du mouvement pour la paix et contre la mondialisation, M. Altemeyer a siégé pendant deux ans comme premier représentant des jeunes au conseil national du Conseil des Canadiens. M. Altemeyer a été nommé vice-président du caucus par ses collègues en 2003 et il est également président du Urban Caucus. Il a été choisi comme participant à des initiatives gouvernementales aussi variées que le changement climatique, le logement dans les centres urbains et le gouvernement en ligne.

M^{me} MYRLE BALLARD
Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Myrle Ballard est actuellement directrice des services de santé relevant de la Southern Chiefs Organization. Elle est membre de la Première nation du lac St-Martin. Elle fait actuellement des études de troisième cycle en gestion des ressources naturelles et de l'environnement. Elle possède déjà une maîtrise ès sciences et deux baccalauréats. Elle a participé à la Convention sur la diversité biologique (COP-6, 7 et 8) et est membre du comité spécial formé d'experts techniques sur la biodiversité des forêts. Elle fait partie aussi de l'équipe de rédaction de l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire.

M^{me} KELSEY DAWN BEASLEY
Boggy Creek (Manitoba)

M^{me} Dawn-Beasley est titulaire d'un baccalauréat ès sciences de l'Université de la Saskatchewan avec majeure en microbiologie et en immunologie. Avec son mari, John, elle exploite un ranch à temps plein près de Boggy Creek, au Manitoba, où ils font l'élevage de vaches de race Angus noires. Auparavant, M^{me} Beasley aidait des producteurs locaux à adopter des pratiques de gestion avantageuses dans le cadre du Programme de planification environnementale à la ferme. Elle est aussi membre de la Society for Range Management, qui s'intéresse vivement à l'écologie des grands pâturages libres. Un des principaux aspects du fonctionnement de cet organisme est l'aménagement durable du territoire agricole, qui incorpore les principes liés à la formation des troupeaux et à l'élevage, tout en maintenant une efficacité écologique optimale pendant la production agricole.

M^{me} MARILYN BRICK
Députée de Saint-Norbert à l'Assemblée législative
Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Marilyn Brick a été élue députée à l'Assemblée législative du Manitoba le 3 juin 2003. Elle empreint son rôle de députée d'un intérêt marqué pour le paysage urbain et de son désir de préserver le paysage naturel pour les générations futures. Elle est titulaire d'un baccalauréat en éducation physique et d'un certificat en gestion des ressources humaines de l'Université du Manitoba. Au cours des 25 années à l'emploi de la Ville de Winnipeg, elle a occupé divers postes aux Services récréatifs, aux Relations avec les médias et aux Ressources humaines. Toujours active dans la collectivité locale, elle a été présidente du Richmond Kings Community Centre, membre du conseil d'administration de la Manitoba Parks and Recreation Association et membre du conseil d'administration du King's Park Daycare. Elle est aussi cofondatrice du Daycare Advocacy Group - Concerned

Parents for Childcare Manitoba Inc., dont elle a également été secrétaire. Pour ses multiples efforts comme bénévole, la Croix-Rouge lui a décerné une distinction honorifique soulignant son service exceptionnel en tant qu'instructrice entraîneuse volontaire de l'organisme. En reconnaissance de son rôle actif et de ses talents, le premier ministre Gary Doer lui a confié la vice-présidence du groupe de travail Des enfants en santé, pour un avenir en santé. Les recommandations contenues dans le rapport de ce groupe de travail sont actuellement mises à exécution. Elle est également présidente de trois comités à l'Assemblée législative, soit le Comité des affaires intergouvernementales, le Comité des ressources humaines et le Comité du développement social et économique. M^{me} Brick a déployé beaucoup d'efforts pour assurer la préservation de la nature en aidant des regroupements communautaires à créer des sentiers pédestres et en encourageant les gens à mener une vie saine et active.

M. WILLIAM BOONSTRA

*Maraîcher et conseiller de la municipalité rurale de Whitemouth
Whitemouth (Manitoba)*

Conseiller municipal de la M.R. de Whitemouth, M. Boonstra exploite aussi un jardin maraîcher avec son fils. Il a été pendant de nombreuses années président du club communautaire local. Il a conçu le système de gestion des déchets Whitemouth-Reynolds et a fait partie du Community Futures Board et de la société de développement communautaire. Il a déjà été directeur général du Manitoba Egg Board et conseiller en ce qui concerne les animaux d'élevage, ainsi que président du conseil de la North Eastman Health Association. M. Boonstra a aussi déjà exploité une ferme laitière en Ontario et une exploitation avicole au Manitoba.

M^{me} CINDY CHOY

*Directrice, Conseil du bâtiment durable du Canada, Section du Manitoba,
Winnipeg (Manitoba)*

M^{me} Cindy Choy est titulaire d'une maîtrise de la Faculté d'architecture de l'Université du Manitoba et est actuellement directrice de l'équipe provinciale de coordination de la politique de bâtiments écologiques. Elle s'intéresse vivement aux milieux naturels. Alliant son amour pour l'environnement et ses antécédents en architecture, elle travaille à la construction et à la restauration de bâtiments durables dans le cadre de ses affectations professionnelles et de ses activités bénévoles au sein du Conseil du bâtiment durable du Canada, Section du Manitoba, comme membre du conseil d'administration en sa qualité de présidente des programmes. Elle a contribué aussi à titre bénévole à des programmes d'amélioration communautaire, dont ceux de la Winnipeg Building Communities

Initiative, de la Wolseley Residents' Association et de Habitat for Humanity, en plus de faire du mentorat à titre de membre d'un comité de révision de thèse pour le programme de décoration intérieure de l'Université du Manitoba.

M. DEREK DABEE

Défenseur de l'équité et du multiculturalisme

Winnipeg (Manitoba)

M. Derek Dabee travaille au ministère de la Culture, du Patrimoine et du Tourisme. Il a été membre du groupe de travail sur l'équité et la diversité de la Ville de Winnipeg et du comité sur la politique d'équité en matière d'emploi dans la fonction publique du Manitoba. Depuis plus de 20 ans, il fait du bénévolat pour la communauté antillaise, s'occupant de questions concernant les droits de la personne, la culture et les sports. Il a été président fondateur du Centre communautaire Burton-Cummings, récipiendaire du Outstanding Volunteer Award for Recreation de la Ville de Winnipeg et du Caribbean Council Millennium Award. Il a fait ses études à l'Université de Winnipeg et à l'Université du Manitoba.

M. ZACK GROSS

Coordonnateur de la sensibilisation au commerce équitable, Conseil manitobain pour la coopération internationale

Sandy Hook (Manitoba)

Depuis 40 ans, M. Zack Gross travaille dans le domaine de l'aide au développement international et il occupe actuellement le poste de coordonnateur de programme au sein du Conseil manitobain pour la coopération internationale, à Winnipeg. Pendant 25 ans, il a été directeur exécutif du projet Marquis, à Brandon. Vivant maintenant à Sandy Hook, dans la région d'Entre-les-Lacs, il est président du Youth Community Partnership, un programme qui s'emploie à renforcer le rôle de premier plan des jeunes de la municipalité de Gimli. Il rédige une rubrique régulière sur les problèmes sociaux et environnementaux mondiaux dans le Brandon Sun. Il s'occupe aussi des cours en ligne du programme d'études en développement international menant à un diplôme de l'Université de la Colombie-Britannique. En 2002, il a reçu la Médaille du jubilé de la Reine pour ses activités de bénévolat.

M^{me} KRISTINA HUNTER (VICE CHAIR)

Chargée de cours dans les domaines de la santé environnementale et du développement durable

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Kristina Hunter est chargée de cours à la Faculté de l'environnement, de la terre et des ressources Clayton H. Riddell de l'Université du Manitoba. Elle enseigne dans les domaines de la santé environnementale et du développement durable. Elle est également affectée au programme de maîtrise en administration des affaires depuis 1999. M^{me} Hunter travaille activement au sein de divers organismes environnementaux communautaires (Manitoba Eco-Network, Manitoba Environmental Industries Association, Friends of Churchill Parkway, Earth Day Manitoba). Elle a participé à des recherches sur l'environnement et la santé, plus précisément sur la qualité de l'air intérieur et la fumée du tabac dans l'environnement, ainsi que sur la préservation de l'environnement, la restauration et la communication. Elle cherche à promouvoir une plus grande responsabilisation environnementale dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

RICHARD KULA

Conseiller en bâtiments écologiques et directeur de Sustainable Solutions Inc.

Winnipeg (Manitoba)

M. Kula est le directeur de Sustainable Solutions Inc., une firme d'experts-conseils en bâtiments écologiques de Winnipeg spécialisée dans le système d'évaluation environnementale des bâtiments écologiques LEED®. M. Kula est un spécialiste de l'environnement qui s'est intéressé aux bâtiments écologiques à la lumière de son expérience dans l'évaluation des sites et des bâtiments et dans l'enlèvement de moisissure, d'amiante, d'hydrocarbure et de bien d'autres formes de contamination.

SHAUNA MACKINNON

Directrice, Centre canadien de politiques alternatives, chapitre du Manitoba

Winnipeg (Manitoba)

Shauna MacKinnon est la directrice du Centre canadien de politiques alternatives, chapitre du Manitoba. M^{me} MacKinnon est aspirante au doctorat à l'Université du Manitoba et s'intéresse à la recherche sur la politique relative aux collectivités marginalisées. Elle possède énormément d'expérience comme bénévole au Manitoba, la plus récente étant à titre de représentante du Manitoba au sein du conseil sur les politiques du Réseau canadien de développement économique de la communauté et comme membre du c.a. de Seed Winnipeg.

M^{me} STEPHANIE OBSNIUK

Étudiante, Université de Winnipeg

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Stephanie Obsniuk a terminé ses études en géographie physique à l'Université de Winnipeg au printemps 2009. Son champ d'intérêt principal est la géographie physique et, à ce titre, elle s'intéresse aux différents problèmes auxquels le gouvernement est confronté au chapitre des incidences environnementales et de la durabilité de l'environnement. Elle siège actuellement au sein du comité de la gestion des déchets de la Table ronde manitobaine.

M^{me} KAREN PETERS

Directrice générale, comité des résidents de Point Douglas

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Peters est la directrice du comité des résidents de Point Douglas et est chargée de l'enseignement du programme de développement économique communautaire du Red River College. En 2005, elle est devenue la première titulaire d'une maîtrise en environnement du Département de l'environnement de l'Université du Manitoba. Son mémoire a porté sur les moyens d'existence durables en fonction des sexes. Elle possède un baccalauréat en développement économique communautaire et un autre en philosophie.

M^{me} LISA QUINN

Étudiante au doctorat, Institut des ressources naturelles de

l'Université du Manitoba

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Quinn est une étudiante au doctorat à l'Institut des ressources naturelles de l'Université du Manitoba, où elle examine des moyens d'assurer la viabilité de l'industrie du vêtement par une meilleure compréhension des impacts environnementaux de cette industrie, des processus décisionnels des fabricants et du comportement plus écologique des consommateurs. Son travail et ses expériences à titre bénévole lui ont permis d'étudier d'autres aspects comme la réduction et la prévention des déchets, le transport durable et l'initiation à l'environnement. Elle fait également partie du conseil d'administration de Resource Conservation Manitoba.

M^{me} DIMPLE ROY

*Gestionnaire, programme de gestion durable des ressources naturelles,
Institut international du développement durable*

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Roy est agente de projet à l'Institut international du développement durable, à Winnipeg, au Manitoba. Affectée au programme de gestion durable des ressources naturelles de l'IIDD, elle effectue principalement des recherches stratégiques liées aux politiques sur les ressources hydriques, l'agriculture et l'adaptation au milieu dans le contexte international et celui des prairies canadiennes. Son travail actuel consiste à étudier les outils d'intervention institutionnels et axés sur le marché pour une gestion intégrée des ressources hydriques. M^{me} Roy possède une maîtrise en aménagement de l'environnement de l'Université de Calgary et un baccalauréat en architecture de Gujarat, en Inde. Elle a assumé divers rôles liés à l'initiation à l'environnement, à l'étude et à l'analyse de l'environnement et des politiques sociales et à la gestion de projet, qui ont enrichi sa formation et son expérience. Elle possède aussi une grande expérience de travail et de bénévolat dans des groupes communautaires, des organisations non gouvernementales et divers paliers du secteur public.

M^{me} LEANNE SHEWCHUK

Gestionnaire de projet, Dillon Consulting Ltd.

Winnipeg (Manitoba)

M^{me} Leanne Shewchuk compte plus de 15 ans d'expérience dans les secteurs privé et public, entre autres dans la planification, la conception d'infrastructure et la gestion de l'environnement et du risque. Elle est actuellement gestionnaire de projet chez Dillon Consulting Ltd. et chargée de cours à temps partiel à la Faculté de l'environnement, de la terre et des ressources Clayton H. Riddell de l'Université du Manitoba. Elle est titulaire d'une maîtrise en gestion des ressources naturelles, d'un baccalauréat en études environnementales et d'un baccalauréat ès arts avec spécialisation en planification urbaine et en géographie. M^{me} Shewchuk fait du bénévolat depuis plusieurs années au sein de divers organismes. Elle a été présidente du comité de l'environnement du Conseil des aéroports du Canada et vice-présidente de la Manitoba Environmental Industries Association. Elle est également membre de la Manitoba Professional Planners Association et de l'Institut canadien des urbanistes, ainsi que de la Manitoba Wildlife Society.

SCOTT TIBBLE, B.A., ACI, CPPA

*Courtier, encanteur et évaluateur reconnu, éleveur de bovins de race
Swan River (Manitoba)*

M. Scott Tibble est actuellement agriculteur à plein temps. Il exploite la ferme d'élevage de bovins de race dont il est propriétaire dans la vallée de Swan River, laquelle a participé au programme Habitat Canada. En plus de s'occuper de la ferme d'élevage, il est courtier en immeubles et évaluateur immobilier. Dans le passé, il a coprésidé le groupe de travail manitobain sur la maladie de la vache folle, qui avait entre autres comme mandat de faire valoir les préoccupations de la province durant la crise des industries de l'élevage qui a frappé le Canada. En outre, il a fait partie du groupe qui a contribué à la création du cadre stratégique pour l'agriculture, qui fait dorénavant partie du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA).

M. VEDANAND

*Ancien professeur, Université du Manitoba
Winnipeg (Manitoba)*

M. Vedanand, un ancien professeur à l'Université du Manitoba, possède une vaste expérience en tant qu'enseignant, chercheur, conseiller en affaires, conseiller politique et analyste. Il a travaillé à la création d'organismes voués à la promotion de la gestion des ressources naturelles communautaires et au développement économique, ainsi qu'à la recherche sur les problèmes multiculturels liés à l'atténuation de la pauvreté dans le contexte de la mondialisation. Il a également participé à des recherches sur les problèmes environnementaux inhérents à la gestion de l'industrie forestière, à la conservation et à la commercialisation. M. Vedanand a été membre du corps enseignant de l'Université du Manitoba de 1969 à 1995, membre du Sénat pendant presque quatre mandats et conseiller spécial auprès du recteur de l'Université. Il a également été délégué commercial principal et directeur régional, Sud de l'Asie, pour le gouvernement de l'Ontario lorsqu'il était en poste à New Delhi, en Inde (1992 et 1993). De plus, M. Vedanand a été témoin expert au sein d'un certain nombre de comités parlementaires et législatifs au Canada; il a conseillé et informé l'ancien premier ministre et des ministres sur des questions politiques; il a été membre du Conseil de l'énergie (1984-1989); il a été président de la Japan Studies Association of Canada et il demeure un membre actif de la communauté multiculturelle.

ANNEXE I

PRINCIPES ET DIRECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRINCIPES :

Intégration des décisions économiques et environnementales

- 1(1) Les décisions économiques devraient refléter de façon adéquate leurs conséquences sur l'environnement, la santé et la société.
- 1(2) Les initiatives en matière d'environnement et de santé devraient prendre en compte de façon adéquate leurs conséquences sur l'économie, la santé et la société.

Gérance de l'environnement

- 2(1) L'économie, l'environnement, la santé et le bien-être social devraient être gérés pour le bénéfice des générations présentes et à venir.
- 2(2) Les Manitobains et Manitobaines sont les dépositaires de l'économie, de l'environnement, de la santé et du bien-être social pour le bénéfice des générations présentes et à venir.
- 2(3) Les décisions prises aujourd'hui prennent en compte les conséquences à venir.

Responsabilité partagée et compréhension

- 3(1) Les Manitobains et Manitobaines devraient reconnaître qu'ils sont responsables du développement durable de l'économie, de l'environnement, de la santé et du bien-être social, chacun étant responsable des décisions prises et des actions accomplies dans un esprit de collaboration et de coopération complètes.
- 3(2) Les Manitobains et Manitobaines partagent un environnement économique, physique et social commun.
- 3(3) Les Manitobains et Manitobaines devraient comprendre et respecter les points de vue, valeurs, traditions et aspirations différents sur les plans économique et social.
- 3(4) Les Manitobains et Manitobaines devraient prendre en compte les aspirations, les besoins et les points de vue des diverses régions et des divers groupes ethniques du Manitoba, notamment ceux des peuples autochtones, pour faciliter une gestion équitable des ressources communes de la province.

Prévention

- 4 Les Manitobains et Manitobaines devraient prévoir les conséquences néfastes d'envergure pour l'économie, l'environnement, la santé et la société des décisions prises et des actions accomplies et en limiter les effets, en tenant tout particulièrement compte des décisions dont les conséquences ne sont pas parfaitement claires mais qui, en se fondant sur des motifs raisonnables et bien informés, semblent créer des menaces potentiellement graves pour l'économie, l'environnement, la santé et le bien-être social.

Conservation et mise en valeur

- 5 Les Manitobains et Manitobaines devraient :
- (a) maintenir les processus écologiques, la biodiversité et le milieu vital de l'environnement;
 - (b) exploiter les ressources renouvelables en visant un rendement équilibré;
 - (c) faire une utilisation efficace des ressources renouvelables et non renouvelables;
 - (d) améliorer la capacité, la qualité et la capacité de production à long terme des écosystèmes naturels.

Remise en valeur et assainissement

- 6 Les Manitobains et Manitobaines devraient :
- (a) s'engager à remédier aux dommages et à la détérioration qu'a subis l'environnement;
 - (b) prendre en compte les besoins en matière de remise en état et de récupération avant de prendre de nouvelles décisions ou d'accomplir de nouvelles actions.

Responsabilité planétaire

- 7 Les Manitobains et Manitobaines devraient adopter un point de vue planétaire lorsqu'ils accomplissent un geste, en reconnaissant qu'il existe une interdépendance écologique et économique entre les provinces et les nations; ils devraient travailler en collaboration, à l'intérieur du Canada et sur la scène internationale, pour accélérer la fusion des facteurs économiques, environnementaux, de santé et sociaux à prendre en compte dans la prise des décisions tout en élaborant des solutions équitables et exhaustives pour régler les problèmes.

DIRECTIVES :

Utilisation efficace des ressources, c'est-à-dire :

- a) encourager et faciliter l'élaboration et l'application de systèmes permettant une détermination juste du prix des ressources, une régulation de la demande et une répartition des ressources liées à des incitations à leur utilisation;
- b) appliquer la méthode du coût de revient complet efficace pour permettre de mieux renseigner les décideurs.

Participation du public, c'est-à-dire :

- a) créer des forums en vue d'encourager la consultation des Manitobains et Manitobaines et leur participation véritable au processus décisionnel;
- b) s'engager à respecter une procédure équitable et à accorder un avis préalable aux personnes dont les intérêts sont affectés de manière défavorable par des décisions et des actions;
- c) mettre tout en œuvre pour réaliser un consensus parmi les citoyens sur les décisions qui les concernent.

Accès à l'information, c'est-à-dire :

- a) encourager et faciliter l'amélioration de l'information sur les plans économique, environnemental, de santé et social;
- b) promouvoir, pour tous les Manitobains et Manitobaines, un accès égal et rapide à l'information.

Planification et prise de décision intégrées, c'est-à-dire :

encourager et favoriser les processus de planification et de prise de décisions qui sont efficaces, opportunes, responsables et intersectoriels et qui intègre une perspective transgénérationnelle des conséquences et des besoins futurs.

Réduction des déchets et substitution, c'est-à-dire :

- a) encourager et promouvoir le développement et l'utilisation de produits de substitution en remplacement des ressources rares lorsque de tels produits de substitution sont viables à la fois du point de vue économique qu'environnemental;
- b) diminuer, réutiliser, recycler et transformer les produits de la société.

Recherche et innovation, c'est-à-dire :

encourager et aider la recherche, le développement, la mise en pratique et le partage des connaissances et des technologies qui contribuent à l'amélioration de notre économie, environnement, état de santé et bien-être social.

